

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Nos réf : OP/2017-885

**A l'attention des Riverains rues Jean Zay,
Croix des Bannis, Ferme de Mours,
allées du Saint Père et des Mouettes**

95260 BEAUMONT SUR OISE

Objet : Modification du sens de circulation rue Jean Zay

Le 18 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Après études, concertations et suite à la réunion de quartier du 22 septembre 2017, la Municipalité a le plaisir de vous informer qu'un aménagement visant à assurer la protection des enfants dans les zones d'accès du groupe scolaire Jean ZAY et du Collège Jacques MONOD, sera effectif à compter du 15 janvier 2018.

Cet aménagement débutera le lundi 15 janvier 2018 par la mise en sens unique de la rue Jean Zay, dans le sens de circulation suivant : de la rue de l'Isle-Adam vers l'avenue de la Division Leclerc.

Cette mise en sens unique de la circulation, validée par la majorité des riverains présents lors de la réunion de quartier, doit contribuer à améliorer la sécurité des piétons se rendant aux établissements scolaires mais aussi à résoudre les problèmes de stationnement et de circulation qui empêchent les riverains de sortir de leur domicile.

Des aménagements complémentaires seront réalisés rues Jean Zay et Croix des Bannis durant l'année 2018, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ceux-ci.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Pour le Maire et par délégation,
l'Adjoint au Maire en charge
de l'Urbanisme, de la Voirie,
des Travaux et des Espaces Verts


Pierre FOIREST